

# ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

☒ Rue de l'église - 01340 ATTIGNAT

Tél : 09 72 39 87 89

mail : [ecolepublique@mairie-attignat.fr](mailto:ecolepublique@mairie-attignat.fr)

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

18 octobre 2022

académie  
Lyon

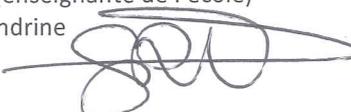
direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Ain  
éducation  
nationale

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			
Inspecteur de l'éducation nationale : Mme Vallier-Dubois			Excusée
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)
Directeur de l'école - Président : M. Sallet	X		
Maire : M. Martin		X	
Adjointe au maire : Mme Sochay	X		
Adjoint au maire :			
Mme Charnay Spennato	X		
Mme Duroussin-Balay	X		
Mme Revol	X		
M. Fraisse	X		
Mme Sixdenier	X		
M. Jomain	X		
Mme Lambey	X		
Mme Cendre	X		
Mme Gras	X		
Mme Cléaux-Badaut	X		
M. Fleury	X		
Mme Delplanque	X		
Mme Tonnard	X		
Mme Cornand	X		
Mme Bonnot	X		
Mme Rolland		X	
DELEGUES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE			
D.D.E.N : Mme Marmont	X		
D.D.E.N : Mme Brejon	X		
Mme Belnez (titulaire)	X		
Mme Boraca (titulaire)	X		
Mme Boyer (titulaire)	X		
Mme Chaplais (titulaire)		X	
Mme Chevallier (titulaire)	X		
M. Diallo (titulaire)	X		
Mme Fournié (titulaire)	X		
Mme Gambin (titulaire)		X	
Mme Josserand (titulaire)	X		
Mme Moser (titulaire)	X		
Mme Pelux (titulaire)		X	
Mme Petit (titulaire)	X		
Mme Thivent (titulaire)		X	
Mme Valette (titulaire)	X		
Mme Diximus (suppléante)	X		
Mme Vernoux (suppléante)	X		

VOIX CONSULTATIVE			
ATSEM : Mme Nevoret	X		
ATSEM : Mme Arslanian	X		
ATSEM : Mme Chanel	X		
ATSEM : Mme Pellen	X		
ATSEM : Mme Peulet	X		
AESH : Mme Jouanneau		X	
AESH : Mme Trebos		X	
AESH : Mme Quentin	X		
M. Tonnard – Président du Sou des Ecoles	X		

Procès-verbal établi le 18 / 10 / 2022

Le président, (directeur de l'école)  
 Nom : Christian Sallet  
 Signature 

La secrétaire, (enseignante de l'école)  
 Nom : Gras Sandrine  
 Signature 

Date : 18/10/2022

Tour de table, présentation des parents d'élèves.

### 1. Résultats des élections du 11 octobre.

415 électeurs inscrits, 237 votants, 23 votes blancs ou nuls, 214 suffrages exprimés en faveur de la liste unique, taux de participation : 57,11 %. Donc, 14 titulaires sont élus + 2 suppléantes.

(Taux de participation 2021 : 61,45 %)

Remerciement aux candidats qui ont participé au dépouillement.

### 2. Profil de l'école pour l'année scolaire 2022-2023, effectifs, répartition, enseignants.

Cycle	Niveau	Classes	Effectifs hors ULIS	Effectifs ULIS	Effectifs totaux	
<b>CYCLE I</b>	PETITE SECTION	PS	25	0	25	
		PS/MS	10	0	10	
	MOYENNE SECTION	PS/MS	15	0	15	
		MS/GS	12	0	12	
		MS/GS	12	0	12	
	GRANDE SECTION	MS/GS	11	0	11	
		MS/GS	12	0	12	
		GS/CP	7	0	7	
	<b>TOTAL DU CYCLE</b>			<b>104</b>	<b>0</b>	<b>104</b>

<b>CYCLE II</b>	COURS PREPARATOIRE	GS/CP CP	16 23	0 1	16 24
	COURS ELEMENTAIRE 1ERE ANNEE	CE1 CE1/CE2	23 17	2 1	25 18
	COURS ELEMENTAIRE 2EME ANNEE	CE1/CE2 CE2 CE2/CM1	6 24 7	0 3 0	6 27 7
	<b>TOTAL DU CYCLE</b>		<b>93</b>	<b>6</b>	<b>123</b>
<b>CYCLE III</b>	COURS MOYEN 1ERE ANNEE	CE2/CM1 CM1	17 26	0 2	17 28
	COURS MOYEN 2EME ANNEE	CM2 CM2	20 20	2 1	22 21
	<b>TOTAL DU CYCLE</b>		<b>83</b>	<b>5</b>	<b>88</b>
<b>TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATES</b>			<b>303</b>	<b>12</b>	<b>315</b>

**Effectifs stables malgré de nombreux départs.**

La classe de PS de Mme Revol : 25 élèves

La classe de PS/MS de Mme Duroussin-Balay : 10 PS + 15 MS = 25 élèves

La classe de MS/GS de Mme Sixdenier : 12 MS + 11 GS = 23 élèves

La classe de MS/GS de M. Fraisse : 12 MS + 12 GS = 24 élèves

La classe de GS/CP de Mme Charnay Spennato et de Mme Rolland : 7 GS + 16 CP = 23 élèves

La classe de CP de Mme Cendre : 24 élèves

La classe de CE1 de Mme Lambey : 25 élèves

La classe de CE1/CE2 de M. Jomain : 18 CE1 + 6 CE2 = 24 élèves

La classe de CE2 de Mme Cléaux-Badaut : 27 élèves

La classe de CE2/CM1 de Mme Gras et de Mme Bonnot : 7 CE2 + 17 CM1 = 24 élèves

La classe de CM1 de M. Fleury : 28 élèves

La classe de CM2 de Mme Delplanque : 22 élèves

La classe de CM2 de Mme Tonnard : 21 élèves

Le dispositif ULIS de Mme Cornand : 12 élèves

**Protocole à 24 maintenu pour les classes de GS à CE1. Répartition équilibrée.**

### 3. Prévisions année future

Année Scolaire	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL	Moyenne 13 classes
2015-2016	34	42	41	48	49	50	39	46	349	26,85
2016-2017	37	31	42	38	45	47	47	36	323	24,84
2017-2018	32	34	32	43	36	43	50	49	319	24,53
2018-2019	30	33	38	40	45	39	46	51	322	24,76
2019-2020	32	38	37	39	42	49	39	46	322	24,80
2020-2021	29	35	40	38	41	47	43	40	313	24,08
2021-2022	36	29	39	39	41	46	42	44	316	24,30
2022-2023	35	39	30	40	43	40	45	43	315	24,23
2023-2024	35	35	39	30	40	43	40	45	307	23,62

Pour 2023-2024 estimation de 35 petits. Sur l'école, plusieurs élèves arrivent et partent (environ 30 sur l'année scolaire) pour des raisons diverses.

### 5. Bilan de rentrée.

Toujours une stabilité de l'équipe enseignante. 3 arrivées : Mme Marine REVOL en classe de PS, Mme Lauren Bonnot en classe de CE2/CM1 à mi-temps et Mme Sarah Rolland le lundi en GS/CP.

Les AESH : Jessica JOUANNEAU sur le dispositif ULIS, Lauriane QUENTIN dans la classe de Mme DUROUSSIN-BALAY, de Mme CENDRE et sur le dispositif ULIS et Mme TREBOS dans la classe de M. FRAISSE et de Mme CENDRE

Les ATSEM :

en PS avec Mme REVOL : Nadine NEVORET (matin et après-midi)

en PS/MS avec Mme DUROUSSIN-BALAY : Paméla CHANEL (matin et après-midi)

en MS/GS avec Mme SIXDENIER : Valérie PELLEN (matin) et Emmanuelle PEULET (après-midi pour la sieste)

en GS avec M. FRAISSE : Emmanuelle PEULET (matin et après-midi pour la sieste)

en GS/CP avec Mme CHARNAY SPENNATO : Garinée ARSLANIAN (matin)

Remerciements à la mairie pour l'affectation de ces nombreuses ATSEM. En cas d'absence, elles sont la plupart du temps remplacées.

Directeur :

Cette année, 5 élèves porteurs d'un handicap doivent bénéficier de l'accompagnement d'une AESH. Nous avons seulement 2 AESH présentes à temps plein sur l'école. Ce qui n'est pas suffisant pour couvrir les besoins d'accompagnement de ces 5 élèves. Nous avons été contraints de mettre en place un fonctionnement en interne qui permet de répartir au mieux et de partager les temps de chaque AESH pour chacun des élèves.

Nous avons déjà parlé de ce sujet au dernier Conseil d'école, l'an dernier. Nous subissons de plus en plus d'agressions verbales aux portails de l'école.

Certaines familles prennent la mauvaise habitude de venir sonner à la porte du bâtiment principal à n'importe quel moment de la journée et ce, la plupart du temps, pour un détail qui pourrait attendre l'heure de sortie de l'école.

D'autres sont vite agressives si on ne leur répond pas, dans l'instant, au téléphone. Elles rappellent plusieurs fois de suite et n'utilise le répondeur de l'école à leur disposition.

Il y a quelques jours, une enseignante et moi-même avons eu à faire à une agression verbale au portail de l'école. Vues les proportions que cela a pris, pour la 1<sup>ère</sup> fois, j'ai décidé de rédiger un « fait établissement – Niveau 1 ». C'est le niveau le moins important parmi 3 niveaux. Une transmission a donc été faite à la DSDEN, sans demande d'intervention spécifique.

L'Inspectrice de la circonscription de Montrevel a également été destinataire de ce « Fait établissement ». Elle m'a rappelé son soutien, signalé qu'elle était là pour m'accompagner et qu'elle pouvait intervenir personnellement si besoin.

DDEN :

C'est malheureusement le cas dans de nombreux établissements du canton.

Les 2 DDEN présentes signalent que l'union des DDEN de l'Ain a envoyé dans les écoles le 17 octobre dernier un mail qui comporte 3 documents :

1. « Les préconisations concernant les sanitaires », issues d'une enquête nationale établie sur plus de 4000 écoles visitées.
2. « Le livret sur la violence et la citoyenneté dans les écoles primaires de l'Ain », étude qui porte sur 36 % des écoles du département.
3. « La synthèse départementale annuelle » qui concerne les résultats des visites d'écoles en 2021 / 2022.

Le directeur transmettra ce message à la mairie et aux parents délégués.

## **6. Règlement intérieur et Charte de la laïcité**

Le règlement intérieur a été validé et adopté à l'unanimité.

Vote : mairie 2 votes, 1 voix par parent, 1 voix par enseignant, 1 voix pour le directeur, 1 voix pour les deux DDEN.

## **7. Parole aux représentants de la municipalité.**

Mme Sochay :

- Départ annoncé de Margaux (bibliothèque). Mme Céline Terrier est en binôme avec elle en ce moment. Si cette personne convient, elle remplacera Margaux et assurera le temps scolaire à la rentrée des vacances de la Toussaint.

Dans son emploi du temps, il n'est pas prévu qu'elle assure l'accueil pendant le temps de cantine. C'est peut-être Elodie qui l'assurera.

- Depuis le changement d'entreprise et de personnel, le ménage est plutôt satisfaisant. Et ce malgré quelques petits mots récents dans les carnets de liaison qui déplaisent parfois aux enseignants. Pendant les prochaines vacances, le ménage sera fait le vendredi de la 2<sup>ème</sup> semaine suite aux travaux effectués pendant la 1<sup>ère</sup> semaine.

- Gestion de l'énergie : Des capteurs de température vont être installés dans les classes après les vacances de la Toussaint. Lorsque les vieux néons sont à changer, les lampes sont renouvelées en LED.

Directeur :

Un problème apparaît dans le bâtiment du cycle 3 : Nous devons aérer (protocole sanitaire). Un radiateur que nous ne pouvons pas éteindre (interrupteur inaccessible) est situé juste à côté de la porte du couloir.

Mme Sochay :

Le directeur voit avec le service technique pour libérer l'accès à cet interrupteur.

- Un téléphone va être installé dans le bâtiment du cycle 3. On pourra donc joindre le personnel de ce bâtiment. Les appels vers l'extérieur seront fortement taxés. Il est donc demandé qu'il ne soit utilisé qu'en cas d'urgence.

- Une visite « sécurité » de l'établissement, faite par le SDIS, est prévue le vendredi 21 octobre le matin. Présence obligatoire d'un élu, d'un personnel du service technique et du directeur de l'école.

## **8. Questions remises au préalable par les parents :**

Pas de question remise par les parents d'élèves.

## **9. Président du Sou des écoles d'Attignat :**

Nous espérons que l'on pourra fonctionner normalement cette année au niveau des manifestations. Nous rappelons aux parents qu'il est possible de donner un coup de main sur une manifestation sans toutefois devenir un membre actif. Et c'est déjà beaucoup.

L'actualité : Le 31/10, « La boum d'Halloween » suivie de « La soirée mousse » ouverte aux parents. « La commande des sapins de Noël » juste après la rentrée des vacances de la Toussaint.

## **10. Diffusion du compte-rendu de ce Conseil d'Ecole.**

Il sera affiché dans le couloir de la maternelle. Déposé sur le site de la mairie. Les familles qui en feront la demande, recevront une version papier. Ceci afin d'éviter des centaines de photocopies.

**Date du prochain Conseil d'école : mardi 21 mars 2023 à 18h30 Salle du Centenaire.**